

**TARIFICATION ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Vu la délibération n° CS 15 12 25, adoptée le 9 Décembre 2025 et reçue en Préfecture le 10 Décembre 2025

A compter du 1^{er} Janvier 2026 :

Commune de Castéra-Verduzan

Collecte et traitement des eaux usées :

Part fixe : 60 €HT/abonné/an

Part proportionnelle : 0.87 €HT/m3 d'eau facturé

Organismes publics :

Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence Eau AG) 0.08€HT/m3 d'eau facturé